

- Coupe de Luxembourg
- Championnat individuel dans les catégories A, B et C

4. Nouvelle version des règles FIDE

Les nouvelles règles du jeu d'échecs entraînent en vigueur le 1er juillet 2017. Plusieurs traductions de ces règles ont été publiées mais seule la version originale en anglais fait foi.

Version originale : <https://www.fide.com/fide/handbook.html?id=207&view=article>

Concernant l'article 11.3.2.1, le deuxième alinéa est appliqué dans les compétitions officielles énumérées ci-dessous*. Cependant il est toujours possible que le règlement d'un championnat national individuel exige l'application du premier alinéa.

11.3.2.1 During a game, a player is forbidden to have any electronic device not specifically approved by the arbiter in the playing venue.

However, the regulations of an event may allow such devices to be stored in a player's bag, provided the device is completely switched off. This bag must be placed as agreed with the arbiter. Both players are forbidden to use this bag without permission of the arbiter.

*) Ces règles seront appliquées dans les compétitions suivantes :

- Championnat interclubs (division nationale, promotion d'honneur, division 1)
- Coupe de Luxembourg et Coupe de la Fédération
- Championnat A, B et C
- Championnat individuel pour jeunes

Pour toutes les autres compétitions, e.a. dans les divisions 2, 3 et 4 du championnat interclubs et les parties rapid-chess et blitz, les règles suivantes sont à appliquer : chaque joueur peut emmener un téléphone portable dans la salle de jeu sous condition qu'il reste éteint pendant les parties (à l'exception des joueurs ayant une dérogation de la C.T. pour des raisons professionnelles).

Concernant les dérogations des joueurs actifs en division nationale, promotion d'honneur et division 1, ils doivent remettre leur téléphone mobile en cas de permanence avant le début de la partie à une tierce personne (accompagnateur, arbitre, buvette, etc). L'usage du téléphone est à limiter au strict minimum dans le sens de la dérogation pour raisons professionnelles. Les clubs sont priés d'envoyer à la C.T. une liste actualisée des joueurs demandant une telle dérogation.

Il est à rappeler que selon l'article 1.6.2 du Règlement des Tournois, les versions actuelles des règles FIDE et du Règlement des Tournois doivent être disponibles (sous forme papier !) dans chaque local de jeu.

5. Transferts 2018/2019

Les transferts suivants ont été acceptés par la C.T. :

Nom	Prénom	ELO	Ancien cercle	Nouveau cercle
André Power	James	1228	Dudelange	Differdange
Antikyan	Arno	1200	Bonnevoie	Differdange
Antikyan	Arina	1200	Bonnevoie	Differdange
Durbaca	Dan	1280	Differdange	Dom.-Beggen
Hoffmann	Roger	2085	Nordstad	Luxembourg 1915
Ortiz Bogdanov	Santiago	1200	Bonnevoie	Differdange
Ortiz Bogdanov	Pablo	1200	Bonnevoie	Differdange
Stan	Luca	1200	Bonnevoie	Differdange
Steil	Raymond	1705	Esch	La Tour
Schwab	Patrick	1819	Nordstad	Echternach
Wians	Camille	2117	Nordstad	Luxembourg 1915

6. Championnats interclubs – Ronde 1

Les joueurs suivants sont suspendus pour la première ronde : Lucien Gaspar, Mett Mergen (Dudelange), Dans Vijups, Jacques Lorentz (Bonnevoie), Marco Pereira (Nordstad)

7. Championnats interclubs - Cadence de jeu

Suivant l'article 3.1.2.6 du règlement des tournois, la C.T. fixe au début de la saison la cadence pour la division nationale, la promotion d'honneur et la division 1 :

La cadence est de 90 minutes pour les 40 premiers coups et de 30 minutes supplémentaires pour le reste de la partie, un bonus de 30 secondes par coup étant alloué dès le premier coup. Cette cadence inclut l'obligation de noter chaque coup, même si les joueurs ont moins de 5 minutes à leur disposition.

8. Championnats interclubs – Pendules électroniques

Suivant l'article 1.9.2 du règlement des tournois, la C.T. doit autoriser les pendules électroniques utilisées dans les championnats interclubs.

Les pendules suivantes doivent être utilisées dans la division nationale, la promotion d'honneur et la division 1: DGT 2010, DGT XL.

Attention : La pendule DGT 2000 ne peut plus être utilisée en division nationale. Par dérogation cette pendule peut être encore utilisée en promotion d'honneur et en division 1 au cours de cette saison.

Veillez contacter la C.T. en cas de questions ou pour l'autorisation d'autres pendules électroniques.

Attention : Le compteur de coups est à désactiver. (Le nombre des coups pour la première période est à remettre à 0.)

Par contre le compteur de coups de la pendule DGT 2000 ne peut pas être désactivé. Par ce fait on aura deux réglages différents : a) les 30 minutes seront attribuées dès que le temps s'est écoulé (DGT 2010, DGT XL), b) les 30 minutes de la seconde période seront attribuées immédiatement après le 40^e coup (DGT 2000)

Pour les pendules DGT 2000 (« Roud Fide-Auer »), le nombre de coups pour la première période doit être réglé par défaut, sinon les 30 minutes de la seconde période ne seront pas attribuées. L'option 25 (Fischer tournament ; manual set) est à choisir.

A moyen terme, les pendules DGT 2000 ne peuvent plus être utilisées en division nationale, en promotion d'honneur et en division 1.

9. Communication des résultats :

La CT rappelle que les résultats du championnat interclubs doivent être communiqués via le site internet. Pour les matches de la division nationale, les résultats individuels doivent également être renseignés le soir de la rencontre. Les résultats individuels des autres rencontres doivent être communiqués avant le lundi soir.

En outre la CT a créé une adresse e-mail pour la communication de tous les autres résultats des tournois officiels de la FLDE (coupe et différents championnats), mais sur base volontaire également pour les autres tournois : resultats@flde.lu. Chaque message envoyé à cette adresse est transféré automatiquement à la CT et aux correspondants de presse.

Suivant les articles 1.1.2, 1.12 et 3.1.13 du RT la CT fixe les délais suivants :

<i>Compétition</i>	<i>Communication</i>	<i>Délai</i>
Championnat interclubs – résultats des matchs	Saisie sur www.flde.lu	Dimanche <u>23 h</u>
Championnat interclubs – résultats des parties en division nationale	Saisie sur www.flde.lu	Dimanche <u>23 h</u>
Championnat interclubs – résultats des parties dans les autres divisions	Saisie sur www.flde.lu	Lundi 24 h
Championnat ABC et championnat jeunes	Mail : resultats@flde.lu	23 h au même jour
Tous les autres championnats (RC, Blitz, jeunes par équipes) & Coupes	Mail : resultats@flde.lu	22 h au même jour

La CT fait un appel aux dirigeants des clubs de respecter ces délais pour que les correspondants de presse puissent accomplir leur travail dans un cadre raisonnable. Une publication rapide et complète dans les journaux n'est pas seulement dans leur intérêt, mais surtout dans l'intérêt de notre sport !

Néanmoins les rapports de match doivent toujours être envoyés par courrier à la CT. **Les rapports des différents championnats doivent également être envoyés à la CT, de préférence par courrier électronique.**

10.Appel aux candidatures / organisation de compétitions :

Conformément à l’art. 1.1.2 des dispositions générales du règlement des tournois, la C.T. prie les clubs de poser leur candidature, en vue de l’organisation des compétitions suivantes:

Date	Compétition	Organisateur
17.-18.12.18	Championnat jeunes par équipes	-
02.12.18	Championnat RC par équipes	-
19.-20.01.18	Championnat jeunes	-
26.-27.01.18	Championnat jeunes	-
19.-27.01.18	Championnat vétérans	-
6.04.-22.04.18	Championnat ABC	-
à définir	Coupes 1/8-finales	-
à définir	Coupes 1/4-finales	-
04.05.18	RC U20 par équipes	Differdange
05.05.18	RC U20 individuel	Differdange
11.05.18	Coupes 1/2-finales	-
12.05.18	Finales Coupes	-
19.05.18	Blitz équipes	-
06.07.18	Blitz individuel	Diekirch
07.07.18	Championnat RC individuel	Diekirch
à définir	Championnat Dames	-

Quelques de ces championnats peuvent être intégrés dans des tournois organisés par les clubs ou reportés à une autre date. Veuillez contacter la C.T. pour toute question y relative.

11.Nouvelles licences valables au 1.9.2018 :

Num.	Nom	Prénom	ELO	Cat.	M/W	Cat. age
BIE039	Jeitz	Francis	1435	LUX	M	VET

12.Championnats interclubs – Ronde 10

La 10e ronde du championnat interclubs pourra être reportée au 28 avril 2019 comme le tournoi des <Small Nations> (avec la participation de notre équipe nationale) est prévu entre le 23 et 31 mars 2019. La 10e ronde était initialement prévue au 31 mars. Malheureusement les dates de ce tournoi ont été communiquées seulement fin août. Une décision finale pour la dernière ronde du championnat interclubs sera prise après les congrès à Bakou où les dates du tournoi < Small Nations > seront définitivement confirmées.

13.Envois à la CT

La C.T. informe que les envois à l'adresse de la C.T. sont à faire comme suit:

Les rapports de match et les notations de parties (division nationale) sont à envoyer à :

M. Pierre Christen 8, rue Pescatore L-7378 Bofferdange

Les résultats des matches sont à communiquer via le site internet de la FLDE.

Les nouvelles licences sont à envoyer à

FLDE, B.P. 738, L-2017 Luxembourg

Toute autre correspondance pour la CT sont à envoyer à

M. Olivier Jeitz, 15, Ènnert dem Dréisch, L-4494 Soleuvre

Salutations sportives,

le directeur technique de la F.L.D.E.

Olivier Jeitz.